

Les ressources humaines, un enjeu majeur de votre mandat

21 et 22 mars 2024 à ANGERS de 9h à 17h

Thématique du répertoire

formation des élus :

**ELU0605 – Gestion des ressources
humaines**

Référence interne :

ELU0605-RP09

Durée :

2 journées soit 14 heures de formation

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au tard 11 jours ouvrés avant le début de la cette formation

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 3 jours avant le début de formation.

Montant de la prestation

**700 € TTC si financement DIF ELU,
700 € TTC si financement sur le budget
de la collectivité (remise de 15% à
partir de la deuxième personne inscrite
de la même collectivité)**

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique :
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par
le ministère de la
Cohésion des
territoires et des
relations avec les
collectivités
locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site
<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

Le personnel territorial est indispensable à l'élaboration et à la gestion du projet politique des élus locaux.

Garants de la régularité juridique de vos actions, « maîtres d'œuvre » de vos ambitions, les fonctionnaires territoriaux sont à vos côtés quotidiennement. La gestion de ces ressources mérite donc une attention particulière.

Aussi, il vous est proposé, au cours de cette formation, d'acquérir les fondamentaux vous permettant de construire une relation apaisée, équilibrée et efficiente, entre élus et personnels, au profit de votre commune.

Le Programme :

- Généralités des fonctions publiques et particularités du statut de la fonction publique territoriale.
- La rémunération statutaire et accessoire
- La formation des agents territoriaux.
- Les filières et cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.
- Le régime disciplinaire.
- L'accès aux emplois, le déroulement de carrière (nomination, avancement, fin de carrière, position administrative,...)
- La protection des agents (santé, fonctionnelle).
- Les instances paritaires (C.A.P., Comité Technique, ...)
- La répartition des compétences entre le Maire et le Conseil Municipal.
- La relation élus / agents.
- Le coût des ressources humaines.
- Le recours aux contractuels.
- L'actualité : la loi du 6 août 2019.

Formateur : Monsieur Pascal RAUTUREAU



.Pascal RAUTUREAU
- Praticien des domaines enseignés depuis plus de vingt ans
- Collaborateur au quotidien des élus, sait vulgariser des matières complexes
- Dispense une pédagogie adaptée à toutes les strates de collectivités

Les points forts de la formation :

Fort d'une expérience de deux décennies au sein des collectivités, l'intervenant s'attache à « rendre pratique et applicable » cette formation.

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les éventuels dysfonctionnement ou manquements de leur collectivité et seront en possession de pistes permettant d'apporter des solutions notamment dans le respect du nécessaire dialogue social.

Modalités pédagogiques :

- Documents supports projetés.
- Etude de cas concrets, des exemples sont analysés notamment à la lueur des jurisprudences rendues.
- Exposés théoriques.

Les résultats attendus :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis. Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

FORMATION DES ELUS LOCAUX

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012

Société agréée par le ministère de la
Cohésion des territoires et des relations
avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulée : Les ressources humaines, un enjeu majeur de votre mandat

Durée : 2 journées 14 heures

Lieu : ANGERS

Date : le 21 et 22 mars 2024 de 9h à 17h

Tarif : 700 € TTC si financement DIF ELU,

700 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15% à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)

(remise de 15% à partir de la deuxième inscription de la même commune – Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix de financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit le :** mardi 5 mars 2024

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0605-RP01/88982928900012_ELU0605-RP09

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Les ressources humaines, un enjeu majeur de votre mandat**

Date de la session : **21 et 22 mars 2024 de 9h à 17h**

Lieu de la session : **ANGERS**

Adresse de la formation : *L'adresse du lieu de formation prévue : Hôtel de France 8 Place Place de la gare 49100 ANGERS -*
Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non